

Burundi : l'opposition présent au débat sur l'amendement de la Constitution

@rib News, 18/12/2013 â€“ Source XinhuaLe président du Front pour la Démocratie au Burundi (Frodebu) et président de l'opposition rassemblé au sein de l'ADC-Ikibiri (Alliance des Démocrates pour le Changement), Léonce Ngendakumana (photo), a annoncé mercredi que cette coalition répondra à l'invitation du Parlement pour débattre sur certains amendements de la Constitution du 19 au 20 décembre 2013. "L'ADC-Ikibiri étant une coalition cherchant un large consensus national et une parfaite harmonie sociale et démocratique pour le pays, nous annonçons solennellement que l'ADC-Ikibiri répondra présente à l'invitation du bureau du parlement", a annoncé M. Ngendakumana mercredi au cours d'une conférence de presse.

Il a souligné qu'il s'agira de débattre sur l'opportunité de la révision de la Constitution avant de songer à la révision de cette dernière en profondeur. "En principe, l'Assemblée Nationale devrait attendre un projet de révision, si elle devrait avoir, parce qu'on débattera d'abord sur l'opportunité de révision de la Constitution", a-t-il affirmé. "Nous avons indiqué dans la lettre que nous avons transmise à l'Assemblée Nationale qu'il est inopportun de réviser la Constitution en profondeur comme cela est prévu aujourd'hui", a expliqué le président de l'ADC-Ikibiri. Pour lui, l'Assemblée Nationale n'a pas de prérogative d'organiser des débats politiques sur les positions politiques car "sa mission constitutionnelle est de voter les lois et de contrôler l'action gouvernementale". Il a d'ores et déjà laissé entendre que l'ADC-Ikibiri maintiendra sa position légitime et qu'il se réserve le droit d'user de tous les moyens légaux pour rejeter toute proposition ou toute décision qui viendraient remettre en cause les acquis historiques de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi.